Unité 1.2 : Les éléments de base du raisonnement clinique

Les éléments de base du raisonnement clinique : Les connaissances

Les connaissances sont de trois ordres : déclaratives, procédurales et conditionnelles.

Connaissances déclaratives

Les **connaissances déclaratives** correspondent à l'ensemble des faits, des connaissances liées aux lois, aux principes et aux modèles. Elles répondent à la question *Quoi?* Ce type de connaissances s'acquiert en situation de formation structurée ou lors de la revue du dossier et de l'entretien avec le patient et sa famille.

Connaissances procédurales

Le contexte clinique fait très souvent appel à un autre type de connaissances : les **connaissances procédurales**. Elles correspondent à la séquence des actions liées à la réalisation d'une tâche. Ce type de connaissances s'acquiert principalement par la pratique et répond à la question *Comment?*

Connaissances conditionnelles

Enfin, le processus de raisonnement clinique ne peut se dissocier de la dimension temporelle. Les **connaissances conditionnelles** sont liées aux conditions et aux conséquences pertinentes en fonction du patient. Elles répondent aux questions *Quand?* et *Pourquoi?* Ces types de connaissances doivent être utilisés au moment opportun afin que l'action soit efficace. Le clinicien se demande si c'est le bon moment et le bon contexte pour intervenir. L'action sera-t-elle efficace?

Lors d'une situation clinique, le processus de raisonnement clinique permet de transformer les connaissances déclaratives en connaissances conditionnelles spécifiques au patient. Ce traitement d'information fait déjà appel à la cognition.

(Legendre, 1993; Quinton, 2007; Vanpee et al., 2002)

